

Championnat hivernal, samedi 7 novembre et samedi 5 décembre 2009,  
samedi 30 janvier, samedi 13 février et samedi 13 mars 2010

### 1. Organisation

Yacht Club de Genève - Case postale 32 - CH-1223 Cologny

### 2. Règles applicables

La régata sera régie par :

Les règles de courses à la voile (RCV 2009-2012)

Les prescriptions de l'autorité nationale (FSV).

Le règlement ACVL-SRS Edition 2009.

Le présent avis de course.

Les instructions de course et leurs annexes.

La règle 26 du RCV est modifiée selon les instructions de course.

La langue officielle est le français.

### 3. Classification de la manifestation

Le Championnat hivernal est classifié en catégorie C.

### 4. Classes admises

Classes TCF1, TCF2, TCF3, TCF4 selon le règlement ACVL 2009.

Classes SU (Surprise), GS (Grand Surprise) et TO (Toucan) selon le règlement ACVL 2009 et selon leurs propres règles de monotypie, édictées par leur Aspro.

### 5. Procédure d'inscription

Les concurrents peuvent s'inscrire par le biais du site Internet [www.ycg.ch](http://www.ycg.ch) ou, à défaut, sur formulaire ah doc par correspondance adressée au secrétariat du Yacht Club de Genève, case postale 32, 1223 COLOGNY. A cette occasion, doivent être obligatoirement présentés les documents suivants:

- Le numéro de panneau ACVL, le nom du propriétaire, barreur ou responsable, les noms des équipiers et leurs numéros de licence, conformément aux dispositions 19.2 de l'ISAF et du règlement Swiss Sailing, ainsi que pour des raisons de sécurité, l'attestation du nombre de personnes à bord (minimum 3 personnes)

- L'autorisation relative à la publicité portée par le yacht conformément à l'article 80 RCV. La finance d'inscription s'élève à CHF 60.- pour le championnat ou CHF 15.- par manche. Elle est désormais unique et applicable à tous les concurrents suisses comme étrangers, l'inscription est gratuite pour les membres actifs et associés YCG. Date limite d'inscription : le mercredi précédent la manche. Aucune finance d'inscription ne sera remboursée.

### 6. Instructions de Courses

Les instructions de courses seront envoyées aux membres et disponible au Club et sur le site.

### 7. Parcours

Samedi 7 novembre 2009 et 13 mars 2010, grand parcours: Tour Carrée, Anières, Versoix, Port Tunnel et tour Carrée.

Samedi 5 décembre 2009, 30 janvier et 13 février 2010, petit parcours triangle au large de la Tour Carrée.

Bouées de formes cylindriques orange. Aux marques de passage et à l'arrivée, présenter le panneau de course

### 8. Départ

Devant la Tour Carrée YCG, entre première bouée à terre rive gauche et bouée au large.

Horaire prévu :

Signal d'avertissement: 12h55

Signal préparatoire: 12h56

Signal de départ: 13h00

### 9. Clôture

A 17h00 pour chaque manche.

### 10. Réclamations, actions du Comité de Course ou du Jury

Les réclamations doivent être déposées au plus tard 60 minutes après l'arrivée du voilier réclamant. Les instructions des réclamations seront jugées sur convocation du Jury de course.

### 11. Classement, prix et challenges

1. Un classement en temps réel, par série, pour les classes SU, GS et TO.

2. Un classement en temps compensé toutes classes confondues.

Minimum 5 bateaux inscrits par séries. Planche de prix: Boutique La Seiche, et Brasserie La Bourse.

### 12. Distribution des prix

Samedi 13 mars 2010 à 18h00 au Yacht Club de Genève. Les membres d'équipages et/ou propriétaires des bateaux vainqueurs et récompensés sont invités à retirer leurs prix lors de la cérémonie.

### 13. Responsabilités

Les concurrents participent à la régata sous leur entière responsabilité et à leurs propres risques. La décision d'un concurrent de prendre part ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, aussi bien avant, que pendant et après la course.